



## Communiqué de presse

Verviers, le 10 juillet 2020

### KERMESSE DE STEMBERT

Le Collège communal a arrêté les mesures permettant l'organisation de la traditionnelle kermesse de Stembert du 17 au 21 juillet.

Des mesures strictes de sécurité sanitaire sont prévues :

- La kermesse sera organisée en site propre de manière à pouvoir effectuer un comptage du nombre de personnes présentes sur le site avec un maximum de 400 personnes en même temps.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de chaque manège
- Respect de la distanciation sociale
- Présence sur le site d'une personne pour faire respecter les mesures COVID
- Port du masque fortement recommandé

L'entrée de la kermesse se fera par la rue de l'Eglise à hauteur du rond-point et la sortie se trouvera au bout de la rue.

La Ville a également marqué son accord sur l'organisation de l'incontournable cave à bières de la Tanière des Leups avec adaptation aux règles COVID ainsi qu'aux activités des cafés de Stembert mais sans chapiteau.

### CONTACT

Ville de Verviers – Echevinat des fêtes  
087 326 003  
[alexandre.loffet@verviers.be](mailto:alexandre.loffet@verviers.be)